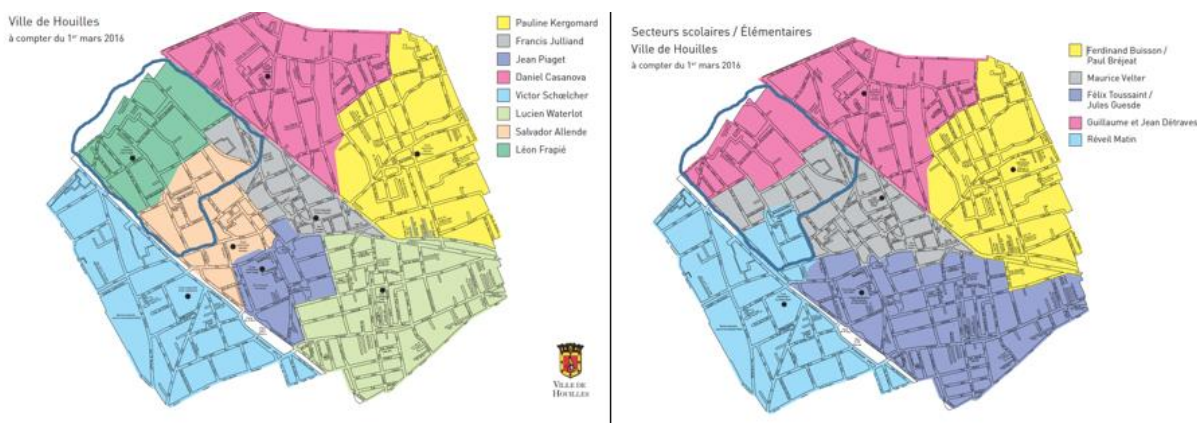


Pourquoi existe-t-elle ?

Les enfants habitant dans le quartier de la Main de Fer dépendent de plusieurs écoles, que ce soit en maternelle (Allende, Frapié, Julliard) ou en élémentaire (Détraves, Réveil Matin, Velter)

Les parents ont donc à emmener leurs enfants dans une de ces écoles, par leurs propres moyens (par exemple : à pied, à vélo, à trottinette, en voiture).



La grande majorité des élèves du quartier de la Main de Fer, en raison de la carte scolaire, sont scolarisés à l'école maternelle Léon Frapié puis à l'école élémentaire Guillaume et Jean Détraves. En étant scolarisés dans cette dernière école, cela implique de traverser le boulevard Henri Barbusse.

En raison de plusieurs accidents d'élèves qui se rendaient seuls à l'école lors de la traversée du boulevard, la navette a été mise en place il y a de cela maintenant **plus de 18 ans**. La mise en place de cette navette, fait que les parents qui ont leurs enfants scolarisés dans les écoles Frapié et Détraves, bien qu'éloignées, ne bénéficient pas de la dérogation des 20 minutes gratuites.

Son utilisation

Les parents du quartier de la Main de fer, en inscrivant leurs enfants aux activités périscolaires, le font également pour cette navette.

Initialement, la navette circulait :

- Le matin (avec 2 bus qui partent vers 8h de deux endroits)
- Le midi (un bus à 11h30 et un bus à 13h)
- Le soir (deux bus à 16h30 et deux bus à 18h)

Au moment de la réforme des rythmes scolaires, la navette du midi a été supprimée. A ce moment-là, les associations de Parents d'Elèves avaient entendu que ce service avait un fort coût pour la

Municipalité et qu'il était tout à fait pour les parents que ce service ait un coût. Cette solution n'avait pas été retenue.

Aujourd'hui, la navette circule :

- Le matin (avec 2 bus qui partent vers 8h de deux endroits)
- Le soir (un bus à 16h30 et un bus à 18h)

Quels bénéfices ?

- Des enfants en sécurité dans le bus de ramassage scolaire ;
- Des liens plus importants entre les enfants sur les 5 années de l'école élémentaire, du CP au CM2 ;
- Moins de circulation aux abords de l'école élémentaire Guillaume et Jean Détraves ;
- Une baisse de l'empreinte carbone pour la Ville de Houilles.